

Procès-verbal de l'Assemblée générale du

**Jeudi 21 mars 2024**  
**Hôtel Modern Times**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Ouverture de la séance, liste des présences.
- 2) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 23 mars 2023 disponible sur [gcas.ch](http://gcas.ch)
- 3) Rapport du Président
- 4) Rapport du caissier
- 5) Rapport des vérificateurs
- 6) Adoption des rapports et décharge au comité
- 7) Fixation des cotisations annuelles pour 2025
- 8) Elections et démissions
- 9) Désignation des vérificateurs des comptes pour l'exercice comptable 2024
- 10) Propositions individuelles et divers

L'Assemblée est présidée par Monsieur Guy Marti, président du GCAS.

Il souhaite la bienvenue aux membres présents et salue particulièrement la présence de Madame La Municipale Sarah Lisé et Monsieur le Municipal Jean-Marc Nicolet de la commune de Blonay-St-Légier, les membres du comité du Groupement des Commerçants et Artisans de Blonay représentés par son président Alexandre Grandjean accompagné de Madame Danièle Guex, Madame Natacha Turian, membres du comité. Madame Cécile Enjolras, responsable de projet de la Promove, Madame Marianne Jaquet graphiste du journal intercommunal COMM'une info, et les membres présents du GCAS.

Le Président remercie d'avoir répondu présent à l'invitation à cette AG.

### **1) Ouverture de la séance, liste de présence**

**Se sont annoncés en retard :**

Beauté Gourmande - Mme Bolumetti

**Se sont excusés :**

22 membres soit : Amstein SA, Cidrerie de St-Légier, Dona Coffee, Boulangerie Golay, L'Auberge Communale, Le café de la Place, Aqua Delfinée, Rochat Solaire, Molotov Events, Fiduciaire Vodoz, AAR Assistance Automobile Riviera, Emil Frey, Bercher Consulting, Betschart Thomas, Budget Box, AxiHome, EMYX, Cornaz Fontanellaz, Grisoni-Zaugg, Rochat Eric, Massonnet, Balsiger Parcs et jardins, Effet papillon.

Ainsi que la rédactrice du journal COMM'une info par e-mail de ce jour à 14h02

**Les commerçants et artisans présents (52 personnes)**

La Banque Raiffeisen, l'Hôtel Modern Times, le Restaurant le Lob, Grisoni carrelage, Entre ciel et Pierres, Pepperdine University, Kalin électricité, Life School Riviera, Idealcéramique,

Carrosserie de la Veyre, Carrosserie Car-Point, Garage de St-Légier, Nectardesign, Monnard SA, Garage du Mt-Pèlerin, Motolab, Digi Adriana Bloch, RM Cuisine – services, Beauté Gourmande – La villa, Joss Parcs & jardins, Garderie Tout en couleur, Editions Mercia du Lac, Aubert Michel, Menuiserie Philippe Ducraux, Swiss RC Pro Tech, Art'Optique, ON santé, Lathion Tanya, Podologue Sophie Webert, Ming Menn.

Les membres ayant été convoqués par courrier et par courriel, conformément à l'art 8 des statuts de ce fait les délibérations peuvent démarrer selon l'ordre du jour envoyé.

Lecture de l'ordre du jour qui a été envoyé avec la convocation et n'a pas été modifié. Le Président demande qu'un vote soit effectué pour valider l'ordre du jour :

Avis contraire : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est donc accepté à l'unanimité.

## **2) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 23 mars 2023 (disponible sur [www.gcas.ch](http://www.gcas.ch))**

Des exemplaires du PV sont à disposition des membres dans la salle.

Y a-t-il des remarques ou compléments, corrections que vous souhaiteriez apporter au PV ?

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Avis contraire : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal est donc accepté à l'unanimité

Le Président remercie Madame Aurélie Favez pour la rédaction du P.V.

## **3) Rapport du Président**

Mesdames et Messieurs les membres du Groupement des Commerçants et Artisans,

Depuis notre dernière assemblée du 23 mars 2023, votre comité s'est impliqué à maintenir et essayer de mettre à profit le commerce local avec nos membres selon nos possibilités.

Les tâches du Comité ont été réparties et Madame Manuella Debernardi a fonctionné comme vice-présidente, Madame Aurélie Favez s'est impliquée à effectuer l'ensemble du secrétariat, Madame Marianne Jaquet la communication avec notamment la vie du site [www.gcas.ch](http://www.gcas.ch), alimenté par vos activités que vous pouvez nous faire parvenir ainsi que les Newsletters et courriels d'information. Monsieur Danilo Pires a endossé la responsabilité des finances ainsi que la représentation du GCAS à la Promove avec votre serviteur.

Il me plaît de relever que la finalité de nos implications depuis 2018 pour la passerelle piétonne sur la route de St-légier est opérationnelle suite à sa pose dans la nuit du 2 au 3 mai 2023. Elle permet de proposer une prestation complémentaire à notre membre, l'Hôtel Modern Times, ainsi qu'une sécurité précieuse tant pour les résidents de la Cité du Génévrier, ses employés ainsi que pour les habitants de ce secteur.

Sur la proposition de votre Comité qui s'est associé avec le GCAB, nous avons proposé à nos autorités l'idée d'effectuer une visite du Château d'Hauteville en remplacement de la traditionnelle rencontre Plateforme Entreprise que feu la commune de St-légier effectuait.

Les Groupements des Commerçants et Artisans de Blonay et de St-Légier ainsi que celles et ceux non membres ont pu bénéficier le 27 avril 2023 de la visite guidée par le bureau d'architecture Glatz & Delachaux, plus particulièrement Monsieur Delachaux, accompagné de ses employés.

Nous remercions l'Université Pepperdine, membre de notre groupement, qui a permis cette visite et mis à disposition l'orangerie, où nous nous sommes sustentés et avons entendu la présentation de Monsieur Bernard Schmid, directeur de la Promove, sur la situation du système de gestion des zones d'activité de La Veyre.

Nous remercions les services communaux et les autorités qui ont adhéré à notre proposition et assumé l'intégralité de cette rencontre.

Lors de mon rapport de l'année dernière, j'osais être positif pour la réouverture du dossier de la signalisation, suite à la pose intelligente du totem pour la COOP, le Restaurant la Brique, le kiosque et la Pharmacie de ce nouveau site.

Pour rappel, cette même signalisation nous avait été refusée et aujourd'hui, rien de nouveau. Toujours pas d'avancée depuis 2017 et surtout pas de proposition pour une harmonisation de la signalétique entre les traversées du village de Blonay et de St-légier.

Nous allons réactualiser prochainement ce point avec nos autorités, tout comme les panneaux d'information des ZI auxquels nous sommes liés par une convention et qui avait été mis en attente par nos autorités suite au projet des développements futurs de ces zones. Une mise à neuf et une adaptation aux besoins d'aujourd'hui s'avèrent plus que nécessaire au vu de l'évolution des zones et de leur état actuel.

Je vous avais également parlé de notre déception à la suite de l'absence des décorations lumineuses de Noël en fin d'année 2022. J'avais qualifié d'inacceptable cette absence d'éclairage à l'égard de l'ensemble des commerçants et artisans et dans une autre mesure celle des citoyennes et citoyens.

Mais, c'est avec une belle satisfaction que nous avons tous remarqué, même les yeux fermés, que cette dernière fin d'année, les étoiles se sont alignées sur les nouveaux lampadaires de la traversée du village qui ont réussi à supporter les décorations lumineuses.

Merci à nos autorités pour cette magie de Noël que nous avons pu retrouver également à St-légier.

Dans la continuité de cette galaxie lumineuse à St-légier, nos autorités ont harmonisé ce qui était déjà d'actualité à Blonay : offrir à une partie de la population des bons cadeaux à faire valoir chez les commerçants et artisans de Blonay et St-légier, ce qui n'était pas proposé à St-légier avant l'union de nos communes.

Malgré une légère coordination poussive entre le service des finances, le GCAB et le GCAS, nous relevons que c'est une excellente idée en cette période de fête.

Toujours en fin d'année, vous avez été informé par courrier en date du 06 décembre 2023 du résultat de la consultation par le biais du sondage qui comprenait 5 questions, pour être informé de votre choix sur l'identité, l'autonomie et à moyen terme une fusion des deux groupements.

Le courrier vous indiquait que le résultat à la question principale si, à moyen terme, une fusion des deux groupements était souhaitée a été refusé.

De ce fait, nous prévoyons d'effectuer un point entre les deux Comités afin d'organiser un renforcement de nos implications en prenant en considération les réponses globales du sondage.

Et oui, la fin d'année 2023 a été propice aux bonnes résolutions de nos autorités pour l'année 2024 qui, par son courrier de mi-décembre, informait à l'ensemble des commerçants et habitants de la nouvelle directive communale relative à la gestion des déchets avec son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Vous avez certainement remarqué que cette nouvelle directive a également alimenté le quotidien Riviera Chablais, mais surtout, le mécontentement du GCAB.

En ce qui concerne le GCAS, la réglementation de feu la commune de St-légier était plus contraignante que celle de Blonay, qui de ce fait nous avons eu que quelques entretiens avec certains de nos membres.

Toutefois, le mécontentement du GCAB leur ont permis d'obtenir une rencontre avec les autorités.

Grâce à Monsieur Jacques Steiner, secrétaire municipal qui était en contact pour agender une date de rencontre avec le président du GCAB, a proposé à ce dernier d'adjoindre une délégation du Comité du GCAS à cette rencontre.

De ce fait, avec Aurélie Favez notre secrétaire, nous nous sommes rendus à cette rencontre.

Après une présentation par le mandataire qui nous a permis d'avoir quelques réponses à nos interrogations, nous avons pu exprimer nos préoccupations et proposer nos réflexions et nos attentes.

Il est fort dommage que cette rencontre ne se soit pas effectuée 6 mois plus tôt, afin de percevoir les besoins des commerçants et artisans et non pas après sa mise en vigueur.

Une réponse nous sera communiquée prochainement et nous pouvons espérer qu'une adaptation soit effectuée.

Vous dire également que nous sommes toujours dans l'attente d'informations suite à la séance du 31 octobre 2022 avec nos autorités auxquelles le syndic avait passé en revue au rythme d'un TGV les demandes de nos implications qui contenaient 14 points.

On reste tout de même sur notre faim à la lecture du plan de législature que la municipalité, en collaboration avec les Groupements des Commerçants et Artisans locaux, qu'elle a à cœur de développer une économie de proximité.

Mais 2024 a tout de même accouché d'une bonne résolution avec le retour de 7 parutions pour le journal COMM'une info.

Nous constatons, avec le représentant du GCAB, que depuis la fusion de la commune de Blonay-St-Légier, le côté simple et pratique de l'organisation tant pour la préparation des Comités de rédaction que lors des séances, n'est plus de mise, tout comme la connaissance du rituel d'événements permettant de nourrir les parutions s'effrite.

Vous rappelez que pour le journal COMM'une info, vous bénéficiez de la visibilité offerte pour certains anniversaires, changements de direction, départs à la retraite ou cessions d'activité.

Et comme 2024 est porteur d'espoir, notre partenaire La Promove Riviera-Lavaux vous sollicite afin de vous inscrire aux Mérites de l'économie Riviera-Lavaux.

Ces mérites sont organisés tous les 2 ans à l'initiative de la Promove. Je ne peux que vous encourager de vous inscrire dans l'une des 4 catégories, c'est également une vitrine non négligeable :

La catégorie « Entreprendre », est dédiée aux jeunes entreprises de moins de 3 ans.

La catégorie « Proximité », est dédiée aux commerces, artisans et acteurs locaux.

La catégorie « Impact », est dédiée aux PME qui investissent et créent de l'emploi.

Et la 4<sup>ème</sup> catégorie « Rayonnement », est dédiée aux acteurs qui contribuent à la notoriété de la région.

Nous vous avons fait parvenir la Newsletter de la Promove où est mentionné le site [www.lesmerites.ch](http://www.lesmerites.ch) vous permettant de déposer votre candidature avant le 30.04.2024.

Toujours avec la Promove, nous avons annuellement une rencontre, afin d'échanger nos implications ou préoccupations réciproques permettant à l'ensemble des groupements de bénéficier des expériences et idées de l'ensemble des partenaires.

Au niveau des membres de notre groupement, nous sommes à ce jour toujours 121 membres.

Le site du GCAS [www.gcas.ch](http://www.gcas.ch) se fera un plaisir de recevoir vos visites, vos présentations et vos informations.

Je terminerai par mes remerciements aux autorités communales pour vos présences ce soir.

A vous Mesdames et Messieurs les membres du groupement je vous remercie pour votre confiance, votre soutien au journal COMM'une info, vos implications et échanges avec votre Comité, ainsi que vos présences ce soir.

Vous remerciez de vos implications à nos sollicitations qui nous donnent l'impulsion pour vous représenter vous et vos rôles sociaux économiques indispensables à nous tous.

Je témoigne également toute ma reconnaissance à vous, chers membres du Comité, qui accomplissez vos tâches dévolues indispensables dans un esprit jovial et constructif pour le bien commun permettant le bon fonctionnement de notre groupement.

Si aujourd'hui, la reconnaissance est toujours présente, elle vous revient.

Je vous remercie de votre attention.

#### 4) Rapport du caissier

Par Monsieur Danilo Pires

Chers membres, chers invités,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport du caissier concernant les comptes 2023.

Les comptes ont été vérifiés et validés par, Monsieur Haldimann (1<sup>er</sup> vérificateur) et Monsieur Corthésy (2<sup>ème</sup> vérificateur).

Une copie des comptes est à disposition à la table du Comité.

En 2023, l'activité financière du GCAS a été stable avec une légère baisse des cotisations, principalement due à cause de quelques membres qui ont décidé de partir.

En ce qui concerne les dépenses, nous avons réussi à les réduire avec une baisse considérable pour les frais informatiques, y compris l'abonnement du site internet.

Au 1<sup>er</sup> janvier nous avons une fortune de CHF 22'669,72.- et au 31 décembre cette fortune était de CHF 28'577,37.-.

En 2023 nous avons eu 121 cotisations payées pour un total de CHF 10'730.-.

Notre caisse présente un solde de CHF 56,80.-

Notre compte postal possédait à la fin de l'année CHF 23'496,57.-.

Notre compte Raiffeisen a peu varié et présentait au 31.12 un solde de CHF 11'944.-.

Nous avons amorti les parts sociales concernant l'Espace Pléiades comme chaque année de CHF 350.- avec un montant total à amortir de CHF 2'080.-.

Chers membres, le rapport du caissier est terminé. Je reste à disposition si vous avez des questions.

## 5) Rapport des vérificateurs des comptes

La parole est laissée à Monsieur Haldimann, 1<sup>er</sup> membre, qui lit le rapport.



# G C A ST-LEGIER

## RAPPORT DES VERIFICATEURS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le jeudi 14 mars 2023, en qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité du GCA pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

Un pointage des écritures de caisse, poste et banque nous ont permis de contrôler la tenue correcte et exacte des comptes du groupement.

Le résultat de l'exercice présente un excédent de recettes de CHF 5'907.65 avec un capital au 31.12.2023 de CHF 28'557.37.

De ce fait, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels tels que présentés, donnant ainsi décharge au comité et à la responsable de la tenue de la comptabilité.

Saint-Légier, le 14 mars 2024

Roland HALDIMANN  


Pascal CORTHEZY  


Vérification des comptes effectuée le 14 mars 2024

Discussion ouverte – Aucune question des membres

## 6) Adoption des rapports et décharge au comité

Mesdames et Messieurs les membres sont invités à accepter les rapports et se manifester en levant la main.

Avis contraire : 0

Abstention : 0

Les rapports sont acceptés à l'unanimité

Le président remercie le caissier Monsieur Danilo Pires ainsi que les vérificateurs Messieurs Haldimann et Corthésy.

## 7) Fixation des cotisations annuelles pour 2025

Cotisation au choix pour les membres actifs.

a) Cotisation annuelle actifs de CHF 100.-

OU

b) Cotisation annuelle membres actifs de CHF 300.-

Comprenant la cotisation annuelle et 3 annonces de uniquement 1/8<sup>ème</sup> de page dans le journal intercommunal COMM'une Info.

(Ce paquet proposé représente un montant de CHF 325.-)

Le cadeau de CHF 25.- sera un manque de rentrée pour le GCA.

**(300.- = 3x 75.- (225.-) + cotisation 75.-)**

c) Cotisation de membres honoraires de CHF 50.-

La discussion sur les propositions est ouverte

Le président invite Mesdames et Messieurs les membres qui acceptent les cotisations de membres actifs et honoraires pour 2025 tels que présentés de le manifester en levant la main.

Avis contraire : 0

Abstention : 0

La cotisation de membres actifs et honoraires pour 2025 est acceptée à l'unanimité.

## 8) Elections et démissions

**Elections et démissions** : selon **art 10** des statuts (5 membres au moins nommés pour un an et rééligibles).

### A) Comité

Les membres actuels du comité, Mesdames Manuela Debernardi, Aurélie Favez et Marianne Jaquet, Monsieur Danilo Pires et votre serviteur restent à disposition pour une année complémentaire.

Suite au maintien des deux groupements dans notre commune, nous avons mené une réflexion à l'interne du Comité afin de structurer la continuité de nos engagements. De ce fait, nous vous proposons de compléter le Comité avec deux nouveaux membres.

Nous vous proposons les candidatures suivantes :

Monsieur Gaël Bonjour, âgé de 37 ans. Gaël est marié et papa de deux garçons de 6 et 2 ans. Il est en possession d'une maîtrise fédérale de paysagiste. Il est le bras droit de monsieur Patrick Rey de l'entreprise JOSS Paysagiste.

Monsieur Pascal Corthésy, âgé de 57 ans. Pascal est marié à Cathy et papa de deux garçons : Raoul 24 ans et Robin 19 ans. Pascal est cadre dans une entreprise dans le secteur du bâtiment, président de l'Association Tout En Couleur de St-Légier dont son épouse est responsable. Il est dans la Fédération de la gymnastique des Jeunes Patriotes de Vevey, avec 16 ans de Comité, chef technique, vice-président et président, membre pendant 13 ans de la commission de contrôle et gestion de l'Association Cantonale Vaudoise de gymnastique.

Y a-t-il d'autres propositions - Non  
La discussion est ouverte

Le président invite Mesdames et Messieurs les membres qui acceptent la proposition du comité telle que présentée pour la prochaine année de le manifester en levant la main.

Avis contraire : 0  
Abstention : 0  
Les membres du comité sont élus par applaudissement.

### B) Election du président :

Le président vous informe qu'il est à disposition de l'assemblée pour une nouvelle année complémentaire.

La discussion est ouverte  
Y a-t-il d'autres propositions - Non

Le président invite Mesdames et Messieurs les membres qui acceptent la proposition pour la prochaine année telle que présentée de le manifester en levant la main.

La proposition est acceptée par applaudissements.

### 9) Désignation des vérificateurs des comptes pour 2024

Monsieur Haldimann, en tant que premier membre termine son mandat. Monsieur Corthésy, 2<sup>ème</sup> membre, qui vient d'être élu comme membre du Comité, ne peut pas briguer le rôle de 1<sup>er</sup> membre. De ce fait Monsieur Philippe Ducraux, élu suppléant lors de l'assemblée 2023, passe 1<sup>er</sup> membre.

Nous devons donc nommer une ou un membre et une ou un suppléant-e.

Monsieur Corthésy suppléant passe 2<sup>ème</sup> membre.

Il faut nommer une ou un suppléant-e.

1<sup>er</sup> membre : Monsieur Philippe Ducraux

2<sup>e</sup> membre : Monsieur Gianni Di Tria

Suppléante : Madame Béate Lacueille

Le président invite Mesdames et Messieurs les membres qui acceptent la composition des vérifications des comptes pour la prochaine année telle que présentée de le manifester en levant la main.

La proposition est acceptée par applaudissements.

#### **Proposition individuelles et divers :**

Le président donne la parole à Monsieur Florian Vial, directeur du garage du Mont-Pèlerin, qui représente le GCAS comme membre de la commission Municipale consultative sur la mobilité, afin qu'il nous informe du travail effectué tout au long de cette dernière année.

Monsieur Vial explique qu'il a eu le plaisir de participer à 4 séances en 2023 de la commission sur la mobilité, dont une informative et trois séances de travail. Il est difficile de fournir à l'assemblée un retour précis sur ces séances, car il n'y a pas eu de travail sur une situation concrète mais plutôt sur un concept de mobilité en 2050. C'était intéressant mais la commission est dans l'attente d'une étude demandée à Berne par la commune afin d'avoir un retour plus concret. Le Canton a souhaité avoir un concept de mobilité.

Le président du GCAS demande à l'assemblée s'il y a des personnes qui souhaitent intervenir.

Mme Lisé Municipale, confirme les séances de travail mais aussi l'organisation par la commune d'une balade participative avec les citoyens, avec des cheminements que les gens ont pu prendre ensemble. Cette balade sera suivie d'un rapport. Ce rapport pourra apporter des mesures concrètes. M. Thierry Georges, Municipal fait également partie de la réflexion.

Monsieur Nicolet, Municipal, ajoute que la commune est en attente de la publication de ce rapport de Berne. Il est vrai que chaque fois que la municipalité veut intervenir sur des problèmes de circulation ou de signalisation au sein de la commune, la DGMR a un grand pouvoir et peut refuser tout projet à cause du plan de mobilité manquant. La Municipalité se réjouit d'avoir cette étude sur le plan de la mobilité pour revenir vers le canton.

Le président du GCAS profite de revenir sur la signalisation des Totems, sujet abordé lors du discours, et pose la question si cela fait aussi partie des sujets en attente du retour du rapport ? Monsieur Nicolet de répondre que Monsieur Georges est plus à même de répondre car il connaît l'historique du sujet et les démarches à entreprendre. Mais selon lui, comme il faut toujours tout mettre à l'enquête pour la moindre demande concernant la circulation, il doit y avoir les mêmes problématiques en ce qui concerne la signalisation. Cela doit passer par Lausanne.

Madame Lisé intervient. Elle est heureuse de voir tant de monde ce soir, reviendra vers nous pour les réponses aux différentes questions. Elle félicite le dynamisme des GCAS et remercie les groupements pour le travail accompli.

Monsieur Nicolet rebondit sur le programme de législature en expliquant que l'on est à la mi-temps du règne de cette nouvelle commune, et qu'il reste à faire pas mal de chose. 1 page sur 15 est dédiée au soutien à l'économie spécialement locale. La commune a déjà effectué un certain nombre d'actions qui est décrit sur le document qui a été distribué en tout ménage et qui se trouve sur le site.

Pour la gestion des déchets : les problèmes ont été entendus face aux nouvelles directives sur les déchets, spécialement pour les entreprises. Les points positifs ont aussi été entendus. Dans un deuxième temps, d'ici une semaine environ, la commune va entendre les délégations des partis politiques pour connaître les retours de la population.

Ce que la Municipalité admet, c'est que la communication n'a pas été bonne. Cela s'est fait à la hâte. La convention de fusion obligeait la commune à avoir de nouvelles règles au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Il y a cependant eu toute une année de réflexion à ce sujet. Le point important en premier lieu fut l'harmonisation entre les 2 déchetteries de Blonay et de St-Légier. La gestion devait être plus stricte à Blonay. 2<sup>ème</sup> point : papier et carton qui coûtent à la commune en transport et élimination. Il faut trouver une solution pour les entreprises sans baisser les comptes de la commune.

Le président du GCAB, Alexandre Grandjean transmet les salutations des membres GCAB. Le problème des déchets est entre de bonnes mains, le GCAB va avoir dans un mois son Assemblée Générale, mais précise que le GCAB travaille avec le GCAS pour le bien commun avec la Municipalité. Merci pour l'invitation.

Promove, Madame Enjolras : remercie toute l'assemblée et le GCAS pour l'invitation. Elle revient sur les mérites qu'elle explique, informe et invite les entreprises à s'inscrire. Elle est à disposition pour toutes questions.

**Il est 19h20 l'assemblée est levée.**

**- La suite :**

Présentation par le directeur Monsieur Jean-Marc Gerber du Centre Sport-Etudes Lausanne « CSEL »

- La structure de la Fondation, la vie interne des sportives et sportifs, leur quotidien académique et sportifs.
- 

Remerciements à Monsieur Gerber + remise d'un petit présent

La secrétaire :  
Aurélie Favez

